“Vite, vite, il y a un cochon qui arrive” : condamné pour injure raciste [+ rappel]

10/05/2014 à 15h27

Deux jeunes femmes voilées qui se promenaient à Reims, ont été les cibles d’un geste déplacé, et d’une parole raciste de la part d’un automobiliste en 2013. D’abord déboutées par le tribunal correctionnel de Reims, les deux femmes ont fait appel.

> *La cour d’appel n’a pas retenu le fait que le jeune homme, comme il l’a prétendu, ignorait la portée de la parole qu’il a proférée : « Vite, vite, il y a un cochon qui arrive ».*

L’intention du jeune homme qui s’était arrêté, baissé la vitre de la voiture, pour injurier ainsi les deux femmes, est indiscutable et son acte a donc été condamné par le tribunal. Celui-ci a retenu que le prévenu a employé une expression visant à injurier une personne au seul motif de son origine, son appartenance vraie ou supposée à une nation, une race ou une religion, qui lui cause nécessairement un préjudice moral.

> *Le prévenu a été condamné le 7 mai à un mois de prison avec sursis, 400 € en réparation du préjudice moral chacune et 500€ en application de l’article 475-1 du code de la procédure pénale.*

Oumma.com – merci Zatch

———-

Rappel : Le tribunal d’Orléans reconnaît que “Fuck Islam” n’est pas une incitation à la haine raciale